

neur s'émeut de cette ingérence et proteste auprès du roi contre les articles du Journal de Cologne en particulier « qui s'est constitué le dépositaire de toutes les déclamations des étrangers qui résident au milieu de nous ou qui placés sur nos frontières s'efforcent à qui mieux d'interpréter d'une manière perfide et absurde tout ce qui se fait dans le Grand-Duché. »¹⁾

Aux affirmations de ces étrangers le chancelier oppose qu'avant 1830 le Grand-Duché se signalait parmi les provinces du royaume par un système d'enseignement très développé. Si plus tard il a décliné, il faut attribuer ce malheur aux ravages de l'insurrection belge et à « la liberté illimitée de l'enseignement » qui « a eu pour résultat de supprimer l'action toujours si efficace du Gouvernement ». L'auteur de l'article qui prétend que les maîtres d'écoles sont à la merci des paysans et obligés d'aller mendier leur nourriture commet une imposture manifeste, car « aujourd'hui les maîtres d'écoles reçoivent un traitement fixe, et il y a perfidie à rappeler un fait pour ainsi dire oublié ». Il est tout aussi faux de prétendre que dans les campagnes sur cent enfants les deux tiers ne savent ni lire ni écrire ; « si l'auteur avait dit que peut-être un ou deux sur quinze sont dans cette ignorance je pourrais à peine le concéder ». Faut-il supposer que voulant réfuter un importun le chancelier défend trop bien les intérêts de son pays ?²⁾ Dans la finale de sa lettre il donne libre cours à son exaspération : « Ces citations suffisent pour donner à Votre Majesté une idée de la bonne foi et des dispositions bienveillantes que les journaux allemands professent à l'égard du Grand-Duché... On a résolu contre lui une guerre incessante quoique sourde ; après l'accession (*au Zollverein*) on veut faire disparaître du sol toutes les traditions qui s'y trouvent et lui imposer les mœurs allemandes qui ne sont nullement celles des Luxembourgeois bien que la généralité parle un idiôme appartenant à la langue allemande. C'est une chose bien remarquable que cette ténacité de l'Allemagne à s'occuper du Grand-Duché ... »

* *

La réaction du gouvernement luxembourgeois contre la mauvaise foi et la vantardise qui s'expriment dans ces correspondances étrangères auxquelles le vicaire apostolique a été parfaitement étranger

¹⁾ Blochausen au roi, 29 janvier 1843. AGL. Chanc. 300.

²⁾ D'une statistique établie par Ch. du Bus de Warnaffe, pour le territoire belge en 1840, il résulte que le nombre des enfants fréquentant les écoles était à cette date comme 1 est à 9, en moyenne. Cette proposition tombait à 1/10 dans la Flandre orientale tandis que dans le Luxembourg elle montait à 1/7. — Rev. cath. des institutions et des faits, 12^e année, N^o 6. Sachant que la partie orientale du Luxembourg a toujours eu plus d'écoles primaires que la partie wallonne on pourrait déduire de la statistique belge que les chiffres avancés par la feuille allemande sont fortement exagérés et que Blochausen est plus près de la vérité.